

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (*PFMP-STAGE*) TERM SAPAT

Objectifs des stages de Term SAPAT

- découverte des réalités professionnelles
- l'apprentissage de savoir-faire pratiques
- l'apprentissage d'un savoir-être spécifique répondant aux exigences du monde professionnel : respect de l'éthique, des consignes, travail en équipe...etc
- l'apprentissage de l'autonomie
- le développement des capacités d'observation et de compréhension de situations concrètes

Structures de stages :

Les périodes de formation en milieu professionnel relatives au secteur des services aux personnes doivent s'effectuer auprès de deux types de structures :

- **Services aux personnes (SAP).** Exemples de structures : crèches, haltes garderies, écoles maternelles, structures d'hébergement de loisirs, structures d'accueil pour personnes handicapées : IME, IEM, instituts éducatifs thérapeutiques et pédagogiques... ; structures labellisées tourisme et handicap, hôpitaux, cliniques, EHPAD, structures d'accueil pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, résidences services, accueil de jour, organismes de services aux personnes.
- **Services aux territoires (SAT).** Exemples de structures : structures de loisirs et de tourisme (gîte rural, d'animation patrimoniale, culturelle...) ; Collectivités territoriales ou leur regroupement ; Associations spécialisées sur l'animation ; Organismes de services aux personnes en milieu rural.

Dates de stages :

- Du 28 septembre au 23 octobre 2020 : **stage support du rapport de stage** (une des structures de vos stage réalisés en 1ère validée par Mme Ruart ou Mme Fernandez)
- Du 8 au 19 février 2021 : **Stage « orientation » afin d'affiner vos vœux d'orientation**

Conventions : A compléter en 3 exemplaires (un pour vous, un pour votre représentant légal et un pour la structure) ou 4 exemplaires dans le cadre d'une école maternelle puis à remettre à votre professeur principal.